

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**Arrêté du 21 février 2022 modifiant la date des épreuves écrites des concours internes communs ouverts par l'arrêté du 3 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B**

NOR : MENH2204932A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du ministre de l'économie, des finances et de la relance, de la ministre des armées, du ministre de l'intérieur, de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, du garde des sceaux, ministre de la justice, de la ministre de la culture, du ministre des solidarités et de la santé, du ministre de l'agriculture et de l'alimentation et du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations en date du 21 février 2022, la date des épreuves écrites des concours internes communs ouverts par l'arrêté du 3 février 2022 autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B est modifiée comme il suit :

Les mots : « le 21 avril 2021 pour les concours internes » sont remplacés par les mots : « le 20 avril 2022 pour les concours internes ».